

## Vie des Quartiers - Vie Associative - 2<sup>ème</sup> répartition de subventions 2009

**Mme l'Adjointe POISSENOT, Rapporteur :**

I - Il est proposé d'allouer des subventions aux associations suivantes :

| Association  | Objet de la demande   | Versé en 2008 | Proposé en 2009         |
|--|---|---------------|-------------------------|
| Terres et Peuples d'Afrique  | Organisation d'un hommage à AHMADOU KOUROUMA (1927-2003) à l'occasion du Cinquantenaire des Indépendances Africaines. Cette manifestation se déroulera en présence de son épouse et de 2 écrivains : Alain MABANCKOU et Tierno MONEMBO (prix Renaudot tous les 2) ainsi que de M. le Professeur Jacques CHEVRIER. Elle aura lieu du 19 au 21 février 2010 à Besançon (Kursaal et Galerie de l'Ancienne Poste) | 4 700 €       | 1 500 €                 |
| Franche-Comté Consommateurs  | Objet de l'association : informer, former, défendre et représenter les intérêts des consommateurs individuellement ou collectivement.   | 2 000 €       | 2 000 €                 |
| Association Art'Monie  | Association créée en 2008<br>Objet de l'association : accompagnement individuel et collectif, développement des compétences individuelles, dynamisation des liens sociaux... Animations gratuites de danses collectives avec Les Invités au Festin et Association des Paralysés de France<br>Sorties nature, ateliers découverte bien-être  | 0 €           | Aide au démarrage 500 € |
| Sporting Club Clairs-Soleils   | Animation dans le secteur de Clairs-Soleils : séances d'entraînement physiques ou découvertes pour des personnes résidant dans tous les quartiers de Besançon   | 0 €           | 500 €                   |
| Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles du Doubs | Objet de l'association : défense et représentation des intérêts généraux des familles (locataires, consommateurs de biens et de services)<br>Une antenne locale s'est installée avenue Gaulard dans le quartier de la Grette au printemps dernier   | 0 €           | 1 500 €                 |
| Union Féminine Civique et Sociale - Familles Rurales                     | Objet de l'association : promotion des femmes et des familles, développement de leur milieu de vie en intégrant toutes les générations  | 500 €         | 500 €                   |
| Yakimono   | Objet de l'association : contribuer au développement de la connaissance de la céramique ancienne et contemporaine japonaise   | 0 €           | Aide au démarrage 500 € |
| Association de Palente   | Objet de l'association : créer des liens avec les habitants et les autres structures (associations, collectivités locales...)<br>Mettre en place des activités culturelles et scientifiques   | 0 €           | 500 €                   |
| Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté                    | Organisation annuelle pour les «Rencontres Nature» d'un colloque naturaliste courant novembre 2009. Ces rencontres rassemblent chaque année une centaine de naturalistes confirmés et amateurs autour de thèmes variés.<br>Budget prévisionnel du projet : 9 000 €  | 500 €         | 500 €                   |

| Association          | Objet de la demande  | Versé en 2008 | Proposé en 2009 |
|----------------------|--|---------------|-----------------|
| Association Ver.S.Pa | Objet de l'association : venir en aide aux étudiants étrangers de l'Université de Besançon en proposant un accueil, une écoute, un dialogue et aides diverses.<br>Organisation d'un concert de musique classique, de musique traditionnelle russe, espagnole et tunisienne qui se déroulera à la Chapelle Bellevaux le 8 novembre 2009 | 0 €           | 500 €           |

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 8 500 €, sera prélevée au chapitre 65.025/6574 CS 47047.

## II - La Ligue des Droits de l'Homme - Report de subvention

La Ligue des Droits de l'Homme a perçu en 2008 une subvention de 1 500 € :

- 1 000 € pour une conférence sur la laïcité qui a eu lieu
- 500 € pour un spectacle qui n'a pas pu avoir lieu.

En conséquence, la Ligue des Droits de l'Homme demande l'autorisation d'affecter cette somme de 500 € au financement de la Fête des Droits de l'Homme qu'elle organise le 30 septembre 2009 au Kursaal.

Il est proposé de donner une suite favorable à cette demande.

### Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal de statuer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 15 octobre 2009.*